

CHÉRAK Radhia
Maître Assistante A
Université Batna2

FORMATION DES CADRES ALGÉRIENS EN LANGUES ÉTRANGÈRES : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Résumé

L'arabisation des enseignements scientifiques et techniques au secondaire a abouti, ces dernières années, à une baisse du niveau de l'enseignement / apprentissage du français en Algérie. Ainsi, la majorité des cadres n'ont pas le niveau linguistique requis, ni à l'oral, ni à l'écrit, pour rédiger un courrier, une demande, répondre à des appels téléphoniques...

Il est remarquable qu'il existe un déficit linguistique concernant l'efficacité de nombreux cadres algériens au niveau des langues étrangères entre autres le français. Nous pensons qu'ils seraient compétents dans leur profession, et, par conséquent, aux succès des entreprises où ils travaillent, s'ils maîtrisaient cette langue.

Dans cette contribution, nous allons nous intéresser à la formation des cadres et cadres dirigeants en langue étrangère au sein des entreprises où ils travaillent en prenant en considération leurs attentes et aspirations en vue de leur intégration dans la vie professionnelle.

Mots-clés : langue de spécialité, besoins professionnels, formation, insertion professionnelle, plurilinguisme.

Introduction

L'arabisation des enseignements scientifiques et techniques au lendemain de l'indépendance a abouti, ces dernières années, à une baisse du niveau de l'enseignement / apprentissage du français en Algérie. De nos jours, nous remarquons que la majorité des cadres n'ont pas le niveau linguistique requis en français, ni à l'oral, ni à l'écrit, pour rédiger un courrier, une demande, répondre à des appels téléphoniques, prendre la parole lors des négociations, rédiger des rapports, des mails, ...

Nous croyons que les entreprises doivent assumer leur responsabilité pour former leurs cadres en matière de langue en vue de leur intégration dans la vie professionnelle et l'évolution dans un contexte interculturel dans lequel ils seront amenés à diriger des équipes, créer et développer des projets, rendre compte des activités professionnelles, etc.

Dans leur plan de formation, les entreprises doivent mettre à la disposition de leurs cadres des formateurs qui les aident, de façon très opérationnelle, à travailler dans une langue étrangère. Leurs cadres peuvent ainsi préparer leurs réunions, présentations, etc., tout en améliorant leur niveau général dans la langue cible.

Problématique

Cette contribution se donne pour objet de voir comment la formation des cadres doit-elle prendre en considération la communication en langue étrangère, entre autres le français.

Comment peut-on proposer à ces cadres une nouvelle manière d'acquérir et de maîtriser cette langue pour un meilleur accès à la fois au monde du savoir et au monde de l'emploi ?

Comment doit s'opérer la formation des cadres au sein des entreprises ?

Le français joue avec l'arabe un rôle très important dans le fonctionnement de plusieurs administrations en Algérie. De façon générale, il est considéré comme un instrument de communication, un outil d'acquisition des sciences et des technologies et un moyen d'ouverture à l'Autre et au monde. Donc, l'objectif commun à tous les enseignants est d'enseigner à communiquer en français langue étrangère et à l'oral et à l'écrit.

Apprendre une langue étrangère est de mise dans la plupart des pays du monde entier, chose que nous pouvons observer avec GOHARD-RADENKOVIC (1999 : 33) :

Les langues sont en train de devenir, au moins dans les têtes, des compétences à profil professionnel, c'est-à-dire que la méconnaissance des langues est en train d'être considérée comme une infirmité, comme une moindre compétitivité dans la sphère professionnelle (...) Les impératifs professionnels définissent actuellement des profils pour lesquels la capacité à pratiquer les langues est devenue de prérequis ritualisé. On y intègre à la fois les usages immédiats et les usages possibles.

Depuis l'indépendance, le français a pris plusieurs statuts en Algérie par exemple « langue officielle », « langue de spécialité » et « langue des sciences et techniques ». Et depuis quelques années, on lui a attribué celui de « langue étrangère » dans le paysage linguistique algérien. Cette langue demeure en Algérie un instrument de communication largement utilisé presque dans tous les secteurs : social, économique, commercial, éducatif...

Tout acte de communication, dans la vie privée, publique ou professionnelle, qu'il soit oral ou écrit, répond à une ou plusieurs intentions. En effet, nous parlons ou nous écrivons pour donner un point de vue, expliquer, raconter, échanger des informations, exprimer ses réactions, argumenter, convaincre, donner des consignes ou des ordres...

De nos jours, à l'ère de la mondialisation, s'exprimer en langue étrangère s'avère un besoin primordial et la maîtriser correctement est un atout indispensable à la réussite professionnelle des cadres. C'est pourquoi l'apprentissage d'une langue étrangère devient inéluctable vu les demandes qui se font sentir et les transformations que connaissent les pays du monde entier.

L'apprentissage des langues étrangères fait partie de l'horizon didactique actuel, en effet, il sert à maîtriser différents domaines disciplinaires et acquérir différents savoirs pour un meilleur accès à la fois au monde du savoir et au monde de l'emploi. D'ailleurs, leur enseignement ne cesse de se développer dans différents pays du monde entier. Dans ce sens, Qotb (2009 :05) pense que l'accélération des échanges :

a placé l'apprentissage des langues au premier rang des préoccupations des institutions d'enseignement car apprendre une langue étrangère devient incontestablement un atout considérable dans un monde marqué par ses mutations permanentes. Dès lors l'apprentissage des langues étrangères se voit orienter vers des formations de plus en plus spécialisées pour répondre aux échanges qui deviennent de plus en plus spécifiques notamment aux niveaux professionnel, universitaire et même scolaire.

L'expression orale et l'expression écrite jouent un rôle très important dans l'apprentissage d'une langue étrangère car apprendre une langue étrangère c'est tout d'abord savoir la parler et l'écrire. Nous vivons dans un monde nouveau qui a, de plus en plus, besoin de travail d'équipe et de réunions, prendre la parole est devenu une nécessité comme le montre, par exemple, cette citation de PERRENOUD (1991) :

C'est pourquoi, à mon sens, si l'on travaille l'oral à l'école, on devrait privilégier la communication publique, celle qui a cours dans le monde du travail, de la politique, des organisations, des entreprises et des médias, par opposition au monde de la famille, de la vie privée, de la convivialité (...)

Il n'y a pas d'un côté des pratiques familiales, personnelles et privées qui échapperaient à la formation, d'un autre côté des pratiques publiques, dans le travail et dans la cité, qui dépendraient strictement d'une compétence acquise à l'école. »

Il faut savoir que la langue française reste en Algérie, pour la grande majorité, la langue par laquelle on accède au savoir scientifique et technique. Mais, force est de remarquer que la plupart des étudiants inscrits à l'université n'ont pas le niveau linguistique requis pour suivre correctement les cours dispensés en français dans les disciplines scientifiques et techniques comme l'architecture, la médecine, l'électronique...Résultat : échec, abandon...

Ces étudiants sont totalement arabisés et doivent donc assimiler simultanément deux savoirs : la langue étrangère (dans laquelle la science est enseignée) et le savoir scientifique qu'ils découvrent. Ils ont du mal à réorganiser leurs connaissances en français pour suivre les cours, se documenter, préparer et passer des examens, dans cette langue. Personne ne peut nier que beaucoup d'étudiants, devenus des cadres, regrettent d'avoir mal saisi l'importance de la langue française quand ils se sont heurtés à d'énormes difficultés dans leurs missions. GALISSON (1980 : 17) précise que : « *Tout se passe comme si les verts pâturages promis à l'enseignement des langues s'étaient étiolés.* »

Nous pensons qu'il faut permettre aux élèves, dès le secondaire, de passer d'un oral et d'un écrit familiers aux oraux et aux écrits dont la réussite scolaire a besoin en allant de formes familières à des discours très élaborés. Il s'agit à présent d'encourager, d'améliorer et de favoriser tous les types d'oraux et d'écrits au lycée avec toutes leurs variétés chez les élèves (spontanés, improvisés, soutenus, du quotidien...), de les entraîner à la pratique différenciée des différents registres, et différentes variétés et stratégies de la communication orale et écrite car chaque situation de communication requiert l'utilisation d'un niveau de langue (oral ou écrit) approprié à la situation immédiate qui varie selon les locuteurs et les contextes.

Le français langue étrangère, en Algérie, est considéré comme moyen de communication et d'interaction sociale. Donc l'étudiant, ou le futur cadre et citoyen, une fois qu'il a terminé ses études, éprouvera le désir de prendre la parole en français dans son monde de travail. Cependant le sujet de la discussion sera différent d'un domaine à un autre : politique, science, technologie, économie...L'essentiel est de lui permettre de prendre la parole dans des situations où il est considéré comme un être social à part entière pour réaliser plusieurs tâches c'est-à-dire lors d'une conversation le locuteur doit analyser la situation et juger de la pertinence du genre à mettre en œuvre. L'intégration de ces cadres passe bien sûr par la communication qu'elle soit orale ou écrite.

En répondant à la question suivante : « *Quelle est la place sociale de l'oral ou qu'est-ce que les élèves doivent savoir faire à la fin du travail d'enseignement de l'oral ?* » LEGARDE (1995 : 102) répond en disant que : « *L'oral est une pratique sociale, dont les formes sont multiples (...) Ses fonctions sociales sont nombreuses, tant dans la vie scolaire que dans la vie professionnelle et personnelle.* »

Nous sommes persuadée que ce sont les entreprises, où travaillent ces cadres ou cadres dirigeants, qui doivent prendre en charge leurs formations pour les initier et les perfectionner à la pratique d'une langue étrangère dans le cadre de la formation continue en mettant à leur disposition des formateurs expérimentés qui les aident à s'intégrer dans le monde du travail en utilisant à bon escient une langue étrangère, en prenant en considération leurs besoins et attentes. Avant de les former, il est préférable de leur proposer un test écrit et un test oral afin de les classer en groupes selon différents niveaux.

D'ailleurs, actuellement, nous remarquons la naissance de plusieurs écoles qui ont pris en charge la formation des cadres afin qu'ils utilisent ce qu'ils apprennent en classe dans leur vie professionnelle dans le but de *créer*, d'innover, de contrôler, d'évaluer, de réajuster et surtout de communiquer.

Mais l'enseignement d'une langue étrangère au sein de ces entreprises se heurte à plusieurs facteurs qui l'entravent entre autres ceux liés à la formation même des enseignants chargés de la tâche : « *qui ont du mal à trouver les ressources nécessaires pour élaborer leurs cours. De surcroît, ils sont souvent chargés de préparer des formations dans des domaines dont ils ignorent les grandes lignes, le fonctionnement, les acteurs, etc.* » (Qotb, 2009 :07).

À cela s'ajoutent des difficultés liées aux apprenants eux-mêmes qui disposent selon le même auteur (Ibid. : 07/08) d'un :

temps limité qu'ils consacrent à l'apprentissage, souvent suivi après une longue journée de travail ou d'études, ce qui les empêche d'être réguliers et de participer pleinement aux activités proposées. Notons aussi la difficulté à se déplacer qui affaiblit souvent la motivation des apprenants à suivre ce type de cours.

Pour apprendre une langue étrangère il faut que les cadres soient confrontés le plus possible à cette langue, qu'ils la pratiquent car c'est en la pratiquant qu'ils apprennent à la parler. Certes,

le français, en Algérie, est considéré comme une langue étrangère mais il est d'une extrême importance. À ce sujet, CHERIGUEN (1997 : 62) précise que : « *Le français, quant à lui, apparaît comme la langue d'une incontournable modernité et s'avère un outil encore privilégié dans l'acquisition des sciences et des technologies* ».

Sachant que les exercices de terminologie ne sont pas suffisants, il faut que les enseignants chargés de la formation des cadres en LE proposent de nouvelles pistes de travail reposant sur des cours de conversation, un vocabulaire spécialisé et des activités orales et écrites à destination des cadres afin de les mener à des pratiques langagières plus efficaces en matière du langage professionnel exprimé en LE entre autres la préparation d'une réunion, d'une présentation, d'un projet. De nos jours, les méthodes de l'enseignement moderne sont basées sur les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication par exemple : CD-ROMS, DVD, Internet, cassettes vidéo et audio... Elles facilitent la tâche et à l'enseignant et aux cadres et elles leur offrent de nouvelles potentialités.

De plus, sachant que l'apprentissage d'une langue étrangère s'appuie sur la nécessité sociale de la communication et à l'oral et à l'écrit, et dans des situations variées, les techniques et activités choisies par les formateurs doivent aider le passage des cadres à la situation de vie professionnelle. Nous pouvons alors penser que ce qui importe c'est d'enseigner à communiquer en français langue étrangère et faire apprendre aux cadres les différents types d'oraux et d'écrits, et ce dans leurs différents domaines professionnels.

Conclusion

Enfin, nous pensons qu'il faut abandonner une pédagogie reposant sur la simple terminologie et la remplacer par une pédagogie qui s'appuie sur des techniques de mise en situation et l'utilisation de supports pédagogiques variés et qui est susceptible de s'adapter avec l'enseignement des différentes disciplines (juridique, information, commerce, économie, communication ...) en espérant conduire l'ensemble de ces cadres vers le développement des compétences de compréhension et d'expression orales et écrites en situation professionnelle et le développement d'une vraie communication orale et écrite en FLE : convaincante, fluide et claire.

Bibliographie

- CHERIGUEN, Foudil. *Politiques linguistiques en Algérie*. Revue Persée. Volume 52, numéro 1, p. 62-73. 1997
- GALISSON, Robert. *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères. Du structuralisme au fonctionnalisme*. Paris : CLE International, 1980. 160 p
- GOHARD-RADENKOVIC, Aline. *Communiquer en langue étrangère. De compétences culturelles vers de compétences linguistiques*. Allemagne : Peter Lang, 1999. 249p
- LEGARDE, Claude. *Pour une pédagogie de la parole*. Paris : ESF, 1995. 176p
- PERRENOUD, Philippe (1991). *Bouche cousue ou langue bien pendue ? L'école entre deux pédagogies de l'oral* (En ligne) Page visitée le : 02/01/2007. Disponible sur Internet : http://www.colegio.francia.oral.free.fr/reflexion/bouche_cousue_ou_langue_bien_pendue-

l'ecole_entre_deux_pedagogie_de_l'oral-p.perrenoud-

1991/bouche_cousue_ou_langue_bien_pendue_perrenoud.rtf

QOTB, H. (2009) *Vers une didactique du français sur Objectifs Spécifiques médié par Internet.*

Publibook, Paris.